

MEUNIER
Société à responsabilité limitée au capital de 500 000,00 €
Siège social : 4, avenue du Doyen Louis Weil – 38000 GRENOBLE
389 899 956 R.C.S. GRENOBLE

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS ORDINAIRES ANNUELLES
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 30 JANVIER 2026

QUATRIÈME DÉCISION
Démission et remplacement d'un gérant

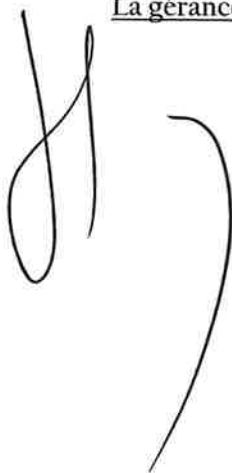
L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la démission de Monsieur Pascal BLANDIN de ses fonctions de gérant, présentée avec demande de prise d'effet aujourd'hui, décide :

- de l'accepter purement et simplement ;
- de le décharger de son mandat à compter d'aujourd'hui ;
- de lui donner quitus de sa gestion ;
- de ne pas procéder à son remplacement.

CINQUIÈME DÉCISION
Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'associée unique décide de donner tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Certifié conforme,
La gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a long, sweeping horizontal stroke.